

INFORMATION OFFICIELLE

BONHÔTE-IMMOBILIER SICAV

(une société d'investissement à capital variable de droit suisse de la catégorie « fonds immobiliers »)

Information officielle concernant la cotation des nouvelles actions (les « actions ») émises contre droits de souscription dans le cadre de l'augmentation du capital du compartiment BIM (le « compartiment ») de

Bonhôte-Immobilier SICAV (la « SICAV »)

Description des valeurs cotées	<p>À l'issue du délai de souscription, 747'067 nouvelles actions ont été émises par le compartiment BIM ayant le franc suisse (CHF) comme devise de référence. Cette souscription représente une fortune nette de CHF de 94'877'509.-.</p> <p>Au 26 septembre 2024, le nombre total d'actions du compartiment émises s'élève à 8'290'030.</p>
Libération des actions	26 septembre 2024
Cotation / Négoce des actions	La cotation des actions selon le Standard pour les placements collectifs de capitaux de la SIX Swiss Exchange a été demandée et accordée pour le jeudi 26 septembre 2024 . Le négoce est effectué en CHF.
Numéro de valeur et ISIN	Actions du compartiment : Numéro de valeur : 2.672.561 Code ISIN : CH 0026725611
Prospectus / Information	Le prospectus de cotation avec statuts et règlement de placement intégrés, la feuille d'information de base, les rapports annuels et semestriels de la SICAV, une liste des achats et ventes effectués pour le compte de la SICAV au cours de l'exercice, ainsi que toute information complémentaire au sens de l'art. 41 du Règlement de cotation, peuvent être obtenus gratuitement auprès de la SICAV.
Droit aux dividendes	Les nouvelles actions intègrent un droit aux dividendes pour l'exercice 2024/2025 à partir du 1 ^{er} avril 2024 conformément aux statuts et règlement de placement de la SICAV.
Personne de contact	Monsieur Philippe Salvi, Banque Bonhôte & Cie SA, 2, quai Ostervald, 2001 Neuchâtel Email : psalvi@bonhote.ch

Neuchâtel, le 26 septembre 2024

Bonhôte-Immobilier SICAV